

Les transformations économiques, démographiques et sociales depuis 1968

Créé le 1^{er} janvier 1968 suite à la fusion des anciens départements de la Seine et de Seine-et-Oise, le département de la Seine-Saint-Denis compte 40 communes et environ 1 623 000 habitants début 2017. Ce territoire connaît un dynamisme soutenu tant sur le plan démographique (+ 15 000 habitants par an environ) qu'économique. Ces mutations rapides prolongent celles, plus anciennes, qui ont façonné le département au cours de son histoire. Elles résultent des grandes tendances économiques et sociales de ces cinquante dernières années, comme des politiques plus locales d'aménagement du territoire.

Joseph Chevrot, Laure Omont, Odile Wolber (Insee)

Dès la fin des années 1960, un processus de désindustrialisation précoce et rapide s'enclenche en Seine-Saint-Denis, une décennie plus tôt que pour l'ensemble de la France métropolitaine. La part de l'industrie dans l'emploi (figure 1) recule de 43 % en 1968 à 36 % en 1975 pendant que celle du secteur tertiaire augmente de 7 points (figure 2). Au cours des cinquante dernières années, l'emploi industriel s'est replié plus rapidement qu'en France métropolitaine ou dans les départements franciliens - excepté Paris et les Hauts-de-Seine. De ce fait, la part des ouvriers dans la population active occupée et résidente passe de 44 % à 39 % entre 1968 et 1975 mais reste importante par rapport aux autres départements franciliens. Néanmoins, la part des cadres dans la population active résidente progresse mais à un rythme plus modéré. Dans les années 1990, cette tertiarisation de

l'économie s'accélère. En 2016, avec 85 % d'emplois tertiaires, le département n'est plus industriel, mais l'empreinte du passé industriel sur la population active résidant dans le département reste forte : environ 21 % des actifs occupés sont des ouvriers.

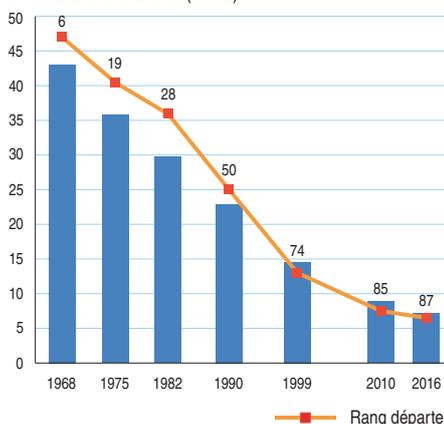
Un département cosmopolite

Les Trente Glorieuses se sont accompagnées d'une forte immigration de travail pour répondre aux besoins de main-d'œuvre dans l'industrie et la construction. Ainsi, la Seine-Saint-Denis a joué un rôle d'accueil international majeur à l'échelle du pays. De plus, les grands programmes de logements menés entre le milieu des années 1960 et la fin des années 1970 (cités des 4000 à La Courneuve, des Francs-Moisins à Saint-Denis et des Bosquets à Montfermeil) ont contribué à réduire les situations

extrêmes de mal-logement et à accueillir les familles dans le cadre du regroupement familial. Entre 1968 et 1982, le département est ainsi passé du 9^e au 2^e rang de France métropolitaine pour la proportion d'immigrés (figure 3). Depuis, cette proportion a presque doublé pour atteindre 30 % en 2016, soit le 1^{er} rang national (hors Mayotte). En 2016, les immigrés, dont près de la moitié sont originaires de sept pays (Algérie, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie, Italie et Espagne), représentent 57 % des ouvriers et 39 % des employés du département. Cet accueil massif de population en âge de travailler ou d'avoir des enfants contribue à un dynamisme démographique qui reste soutenu dans le département.

1 La part des emplois industriels et celle de l'emploi ouvrier reculent fortement entre 1968 et 2016

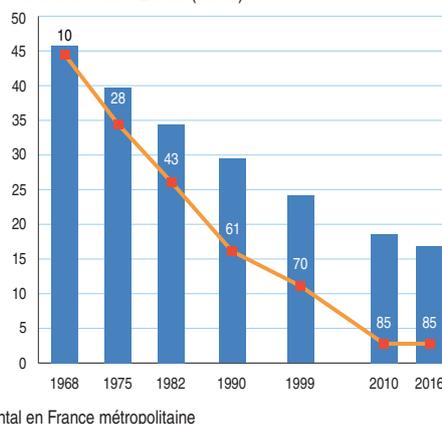
Part des emplois industriels dans l'emploi total en Seine-Saint-Denis (en %)



Lecture : en 2016, 7,2 % des emplois en Seine-Saint-Denis sont des emplois industriels, le département est au 87^e rang national (métropole) pour la part des emplois industriels dans l'emploi total.

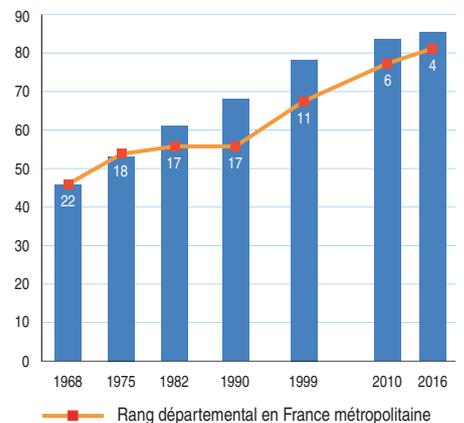
Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2016.

Part de l'emploi ouvrier dans l'emploi total en Seine-Saint-Denis (en %)



2 Une forte croissance de la part des emplois du tertiaire entre 1982 et 1999

Part des emplois du tertiaire dans l'emploi total en Seine-Saint-Denis (en %)

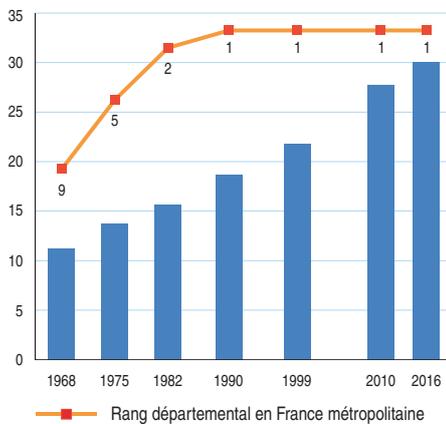


Lecture : en 2016, 85,4 % des emplois en Seine-Saint-Denis sont des emplois du tertiaire, le département est au quatrième rang national (métropole) pour la part des emplois du tertiaire dans l'emploi total.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2016.

3 Une augmentation continue de la part des personnes immigrées

Part des personnes immigrées dans la population totale en Seine-Saint-Denis (en %)

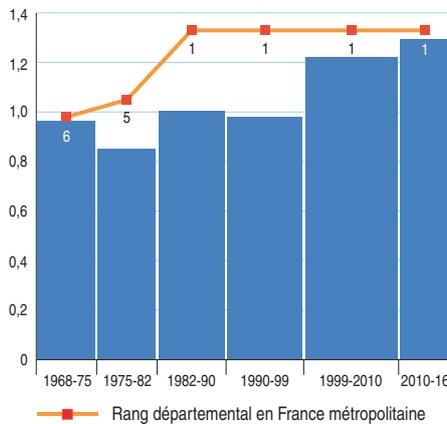


Lecture : en 2016, 30,0 % des résidents de Seine-Saint-Denis sont des immigrés, le département est au premier rang national (métropole) pour la part des immigrés dans la population totale.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2016.

4 Le plus fort taux d'accroissement de la population dû au solde naturel de France métropolitaine

Taux annuel moyen d'accroissement de la population dû au solde naturel en Seine-Saint-Denis (en %)

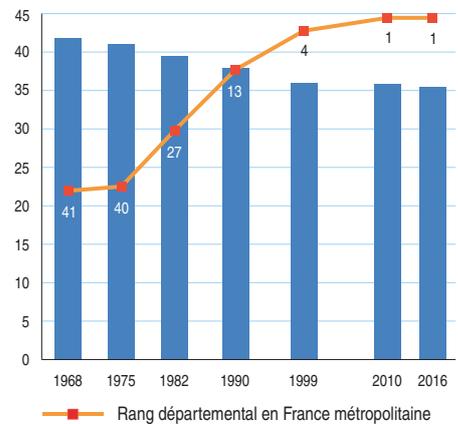


Lecture : de 2010 à 2016, le taux d'accroissement annuel moyen dû au solde naturel était de 1,29 %. Le département était au premier rang national (métropole) pour ce taux.

Sources : Insee, recensements de la population de 1968 à 2016, statistiques d'état civil.

5 La part des moins de vingt-cinq ans la plus élevée de France métropolitaine

Part des moins de vingt-cinq ans dans la population totale de Seine-Saint-Denis (en %)



Lecture : en 2016, 35,4 % des résidents de Seine-Saint-Denis ont moins de vingt-cinq ans, le département est au premier rang national (métropole) pour la part des moins de vingt-cinq ans dans la population totale.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2016.

Un département jeune au dynamisme démographique exceptionnel

Dès les années 1970, le taux de natalité augmente fortement, passant du 14^e rang de France métropolitaine en 1975 au 2^e en 1982, puis au 1^{er} depuis 1990. Cette forte natalité, qui diminue dans l'ensemble du pays, entraîne un excédent naturel très important (figure 4), tirant à la hausse le nombre d'habitants. Entre 1999 et 2016, la population a augmenté de 16 %, contre 10 % en France métropolitaine. En outre, la

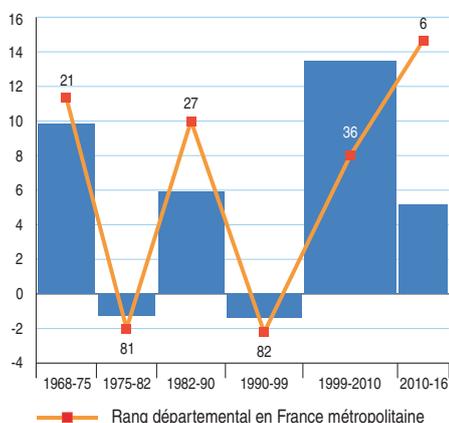
progression de la part des familles nombreuses est quasi constante. En 2016, avec 17 % de familles nombreuses, la Seine-Saint-Denis se classe au 1^{er} rang de France métropolitaine alors qu'elle occupait le 58^e rang en 1982.

Dans le contexte national de vieillissement, la part des jeunes de moins de vingt-cinq ans (figure 5) reste en 2016 la plus élevée de France métropolitaine (35 % de la population contre 30 %), malgré une baisse continue entre 1968 et 2010. Ainsi, durant les deux prochaines décennies, la population

totale de la Seine-Saint-Denis continuera d'augmenter et pourrait atteindre 1 850 000 habitants en 2050, soit 13,7 % de la population de la région contre 13,3 % en 2016. Toutefois, si la part des personnes âgées de 65 ans ou plus est la moins élevée de France métropolitaine en 2016 (12 % contre 19 %), la Seine-Saint-Denis n'échappe pas au vieillissement général et pourrait connaître, dans un avenir proche, une forte augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes (+ 28 % entre 2016 et 2030 contre + 22 % en Île-de-France).

6 Un essor des emplois entre 1999 et 2010

Évolution du nombre total d'emplois en Seine-Saint-Denis (en %)

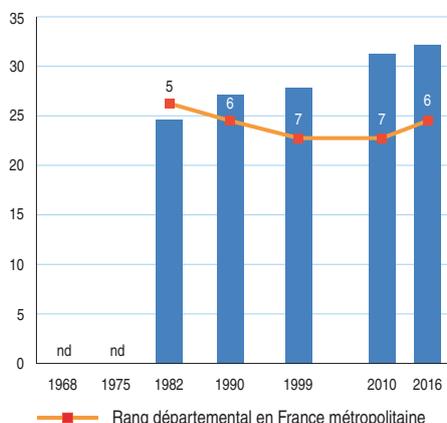


Lecture : en 2016, le nombre total d'emplois en Seine-Saint-Denis a augmenté de 5,1 % par rapport à 2010. Le département est au sixième rang national (métropole) pour cette évolution.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2016.

7 Une croissance des emplois des fonctions métropolitaines depuis 1982

Part des emplois de fonctions métropolitaines dans l'emploi total en Seine-Saint-Denis (en %)

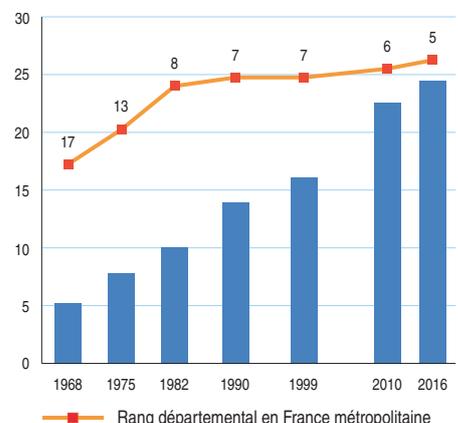


Lecture : en 2016, 32,2 % des emplois en Seine-Saint-Denis sont des emplois de fonctions métropolitaines, le département est au sixième rang national (métropole) pour la part des emplois de fonctions métropolitaines dans l'emploi total.

Source : Insee, recensements de la population de 1982 à 2016.

8 Une augmentation continue de la part des emplois de cadres

Part des emplois de cadres dans l'emploi total en Seine-Saint-Denis (en %)

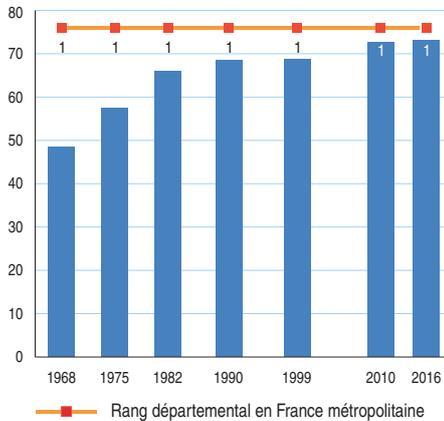


Lecture : en 2016, 24,5 % des emplois en Seine-Saint-Denis sont des emplois de cadres, le département est au cinquième rang national (métropole) pour la part des emplois de cadres dans l'emploi total.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2016.

9 La plus forte part des emplois de cadre occupés par des non-résidents de France métropolitaine

Part des emplois de cadre occupés par des non-résidents du département dans l'ensemble des emplois de cadres de Seine-Saint-Denis (en %)

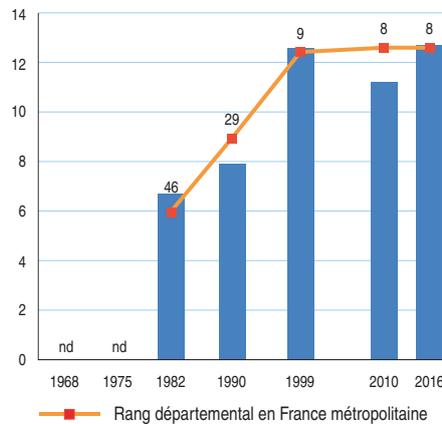


Lecture : en 2016, 73,0 % des cadres employés en Seine-Saint-Denis résident dans un autre département. Le département est au premier rang national (métropole) pour la part des emplois de cadre occupés par des résidents d'un autre département.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2016.

10 Une forte augmentation du taux de chômage entre 1990 et 1999

Taux de chômage localisé au sens du BIT en Seine-Saint-Denis (en %)



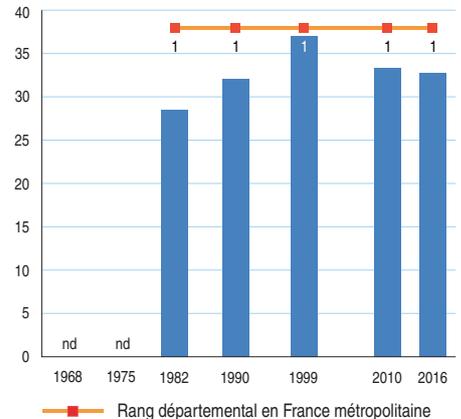
nd : données non disponibles.

Lecture : en 2016, 12,7 % des actifs de Seine-Saint-Denis sont au chômage au sens du BIT. Le département est au huitième rang national (métropole) pour le taux de chômage.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

11 La plus forte part de ménages locataires d'un HLM de France métropolitaine

Part de ménages locataires en HLM dans l'ensemble des ménages de Seine-Saint-Denis (en %)



Lecture : en 2016, 32,7 % des ménages de Seine-Saint-Denis occupent leur résidence principale comme locataires en HLM. Le département est au premier rang national (métropole) pour la part des ménages vivant en HLM.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2016.

Un important essor économique aux retombées inégales pour les résidents

À partir des années 2000, la participation de la Seine-Saint-Denis au processus de métropolisation parisienne se traduit par un découplage croissant entre l'essor économique du territoire et la situation socio-économique de sa population.

L'essor des emplois (+ 13 % entre 1999 et 2010 et + 5 % entre 2010 et 2016) figure parmi les plus élevés du pays (figure 6) et l'activité se concentre désormais vers des fonctions tertiaires supérieures (32 % de fonctions métropolitaines) (Définitions) au sein des pôles économiques existants (La Plaine - Saint-Ouen, Bobigny, Roissy, Montreuil - Bagnolet) (figure 7). Les emplois des cadres augmentent de 8 points entre 1999 et 2016 (24 % en 2016, soit le 5^e rang de France métropolitaine) (figure 8). Toutefois, en raison des interdépendances que le département entretient avec le reste de l'Île-de-France, plus de 70 % de ces emplois hautement qualifiés sont occupés par des non-résidents (figure 9), soit le plus fort taux de France métropolitaine. Les Séquano-Dionysiens bénéficient cependant partiellement de cet essor.

Le taux de chômage (Définitions) a augmenté de 5 points entre 1990 et 1999 (figure 10). Depuis vingt ans, il dépasse les 10 % (10,5 % au quatrième trimestre 2019) et la Seine-Saint-Denis figure parmi les dix départements dont le taux de chômage est le plus élevé de France métropolitaine (9^e en 2019). Cette hausse du chômage touche à la fois les actifs peu diplômés mais aussi les jeunes diplômés. Le niveau de diplôme de la population résidente est inférieur à la moyenne nationale et au niveau de qualification des emplois développés sur le territoire. En 2016, 28 % des jeunes de 18 à 24 ans sont sans emploi ni formation, soit 13 points de plus que dans les Hauts-de-Seine à titre de comparaison.

Avec le Grand Paris Express, les projets de renouvellement urbain, les opérations d'aménagements publics et privées et l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, le département est au cœur de grands chantiers appelés à poursuivre la transformation du territoire et dont l'un des enjeux est de réduire les inégalités par rapport au reste de l'Île-de-France.

Des difficultés sociales persistantes

En effet, en Seine-Saint-Denis, d'importantes difficultés sociales persistent. Deux fois

supérieur à la moyenne nationale, le taux de pauvreté (Définitions) est le plus élevé de France métropolitaine (27,9 % contre 14,1 %, en 2017). Avec 85 200 allocataires du RSA en 2018, près de 11 % de la population totale est couverte par cette prestation (en incluant conjoints et personnes à charge). Le système de protection sociale permet partiellement de réduire les inégalités. Sans redistribution, le taux de pauvreté serait encore plus élevé (39,4 %). Le niveau de vie médian de 17 310 € en 2017 reste le plus faible de France métropolitaine. Les écarts avec les départements voisins sont significatifs : - 9 780 € avec les Hauts-de-Seine et - 4 980 € avec le Val-de-Marne. La Seine-Saint-Denis compte 33 % de ménages locataires du parc social (figure 11), le taux le plus élevé du pays. La richesse patrimoniale de la population est également limitée en raison de la faible part des propriétaires (39,6 % contre 57,7 % en moyenne nationale en 2016), mais également des revenus du patrimoine qui représentent moins de 6 % du revenu disponible. Enfin, les situations de mal-logement perdurent, comme en témoignent le développement des habitations de fortune ou le nombre de places en hébergement d'urgence (2 110 places fin 2018). ■